

sentra "Une partie de Campagne" composée par M. Petitclerc, littérateur bien connu dans toute la cité et trop tôt ravi à remplir de sens et de vérité. Nous espérons qu'il y aura foule : témoignage bien sensible en faveur de l'avancement des amateurs canadiens et du talent de l'auteur.

COMMENT ON DEVINT DÉPUTÉ
suite.

Aux ménagères il promet une loi de tempérance :



au capitaine de la compagnie de volontaires une augmentation de la paie de ses soldats, en attendant, il donne aux militaires un quart de bière pour chômer la St. Jean Baptiste.

Jérôme sourit à ses débiteurs et satisfait ses créanciers.

Il y a bien une cabale qui se forme contre sa candidature, mais le succès de Jérôme est assuré. Le curé, le bedeau, l'adjoint, le crétaire, l'amburgeiste, les chandlers du magasin, tous proclament M. Jérôme le seul homme honnête, instruit, religieux et digne en tout point de représenter en Chambre les intérêts du Comté.

Dans les villages voisins, sa candidature fait merveille, on dit partout que l'élection de Jérôme est le seul gage de la prospérité et du progrès de la division Braves électeurs !

Cependant le grand jour approche, La nomination se fera, par exception et grâce au Gouvernement, dans la paresse de M. Jérôme.

Il n'y a rien comme le prestige d'une majorité quelconque à la levée des mains pour décider du succès d'une élection. Jérôme et ses amis ont compris cela et vous les verrez agir en conséquence.

A continuer.

QUEST-CE QU'UN CONSERVATEUR.

Un conservateur doit garder les bonnes traditions de la politesse ; cependant il peut dire à son adversaire qu'il a l'air d'un singe et qu'il sent mauvais à peu près comme un fromage raffiné.

Un conservateur a été, dans la guerre gigantesque qui vient de se faire aux États-Unis, pour le Sud contre le Nord, parce qu'il a le cœur bon et qu'il soutient les faibles et les opprimés (pas les nègres) ; mais il peut écraser, calomnier et anéantir, s'il le peut, la minorité parlementaire de son pays.

Un conservateur doit garder les secrets d'autrui ; mais sa conscience l'oblige parfois à lire les lettres privées devant la chambre et le p. ys.

Un conservateur est loyal (politiquement parlant) ; mais il peut élever la loyauté à la hauteur d'une religion qu'il appelle *loyalisme* et qu'il propage le plus fanatiquement possible.

Un conservateur est le bon et honnête gardien du trésor de la nation ; cependant, s'il devient nécessaire d'assurer le triomphe des bons principes, il pourra dépenser une bonne partie des revenus du gouvernement, auxquels revenus auront contribué amis et ennemis ; mais enfin, qu'est ce que cela vous fait ?

Un conservateur, devenu ministre, n'est certes pas comme ceré-publicain mal élevé qui violente et brutalise tout, et c'est pour cela qu'il fait, de temps en temps, avec les plus grands regrets sans doute, que tous ses actes publics soient comme des défis de boxeurs.

Le conservateur doit régner, toujours, perpétuellement ; mais il peut, quand il est libéral conservateur, permettre aux rouges, aux démocrates d'être des pourvoyeurs d'idées et réformes : ces derniers feraient l'omelette et les conservateurs la mangeraient.

Enfin le conservateur a le monopole de la religion ; lui seul possède le secret de cacher ses turpitudes dans le fonds d'un camail.

Le Médecin Brennan

Nous apprenons que Brennan est de retour de son voyage à Montréal où l'avait appelé pour faire une opération sur l'un des singes de la ménagerie Guitbault. Brennan, aidé de son clerc Ratté, a extrait de la vessie de ce singe une pierre de la grosseur d'un moyen coco. Là le public est invité à l'aller voir :

CORRESPONDANCES.

M. l'Editeur,

Ce ne sera pas avant que la présente génération soit complètement disparue de la terre que l'on oubliera le triste évènement du 25 Décembre dernier. Je veux dire le vol hardi du célèbre casque de l'avocat Toussignant. Il faut avoir été, comme moi, témoin oculaire des suites de cet audacieux farcin, pour concevoir les maux sans nombre que peut causer ce si pénible accident. " Voler mon casque

" en pleine cour de Justice, " disait le fougueux avocat, " quel front ! Quelle action abominable ! Rien n'est comparable, tant c'est insupportable ! Arrivé à mon Bureau, où tous mes clients m'attendent, je ne puis y entrer sans mon casque ! je vais passer pour un déserteur ! " Enfin une idée lumineuse traversa un instant l'esprit d'un homme décoiffé. " Ma crémone, " hurla M. Toussignant, et s'emparant de sa crémone il se la posa sur la tête en forme de *caline*. Ainsi, M. l'Editeur, vous voyez que l'avocat Toussignant est au nombre des adjectifs, puisqu'on peut lui former *le féminin en lui ajoutant un E.* règle générale.

Il est bruit que l'avocat Toussignant en est resté convalescent, et que Guillaume, son associé, désespère de pouvoir le tranquilliser. Une surexcitation nerveuse s'est emparée de lui, et ses crises durent, parfois, des journées entières. On assure même que Guillaume s'en est senti, et que sans être aussi excité que son associé, on s'aperçoit cependant que son équilibre a quelque chose d'inaccoutumé, comme, par exemple, un certain branlement... dans tout son être.

Le fait est, M. l'Editeur, que le vol du casque de M. Toussignant sera probablement la cause que les clients de la société. " Talbot et Toussignant " souffriront des dommages au montant de plusieurs casques, et que la santé de ces deux messieurs me paraît diminuer de jour en jour. Vous me demanderez peut-être, M. l'Editeur, comment il peut se faire qu'un homme soit ainsi "ébranlé" par suite du vol de son casque, et je vais vous le dire. De même que Samson tirait sa force de sa chevelure, ainsi l'avocat Toussignant prenait la sienne de son casque qu'il ne devait pas laisser plus de quatre heures consécutives. Il est donc facile de s'expliquer les dérangements moraux et physiques du célèbre avocat.

Votre serviteur,
ZENOPHON.

IGNORANCE DES JUGES DE PAIX DU QUATEAU-RICHER.

M. l'Editeur,

Permettez-moi de prendre une toute petite place dans les colonnes de votre riante feuille pour dire un mot de nos juges de paix de campagne.

Rien de plus triste à voir que l'état actuel des affaires concernant la justice au Château-Richer ; rien n'est plus pitoyable, pour tout homme qui a un peu d'intelligence, que ce chaos infranchissable d'ignorance et de superstition qui existe dans nos cours de justice, et qui empêche nos juges de discerner le droit du tort. Et ce qui est le plus triste à constater, c'est que, presque toujours, dans les affaires qui ont quelques rapports avec la fabrique, le curé est plutôt juge que les juges de paix eux-mêmes. Il est temps qu'un tel état de choses change. J'espère donc, M. l'Editeur, que vous donnerez au bon sens l'appui de votre verve écrasante.

Je suis, etc.,
UN BIEN INFORMÉ.